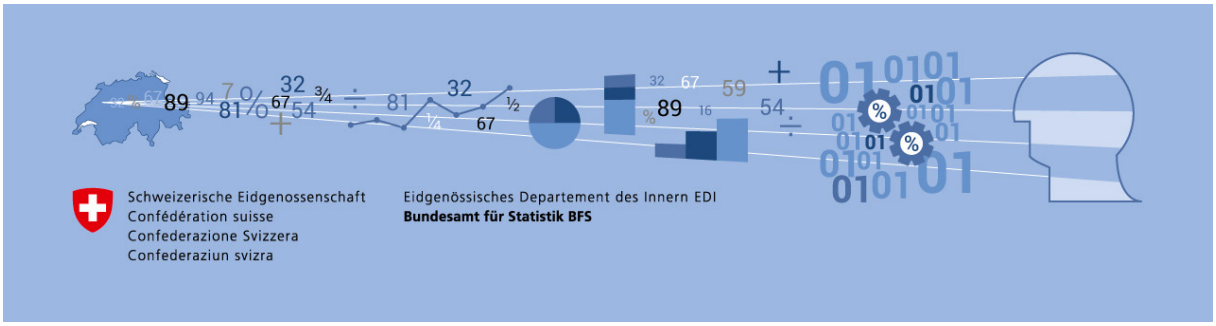

Communiqué de presse

Embargo: 11.6.2025, 8h30

06 Industrie et services

Évolution conjoncturelle au 1er trimestre 2025

Hausse du chiffre d'affaires et recul de l'emploi dans les branches économiques en Suisse au 1er trimestre 2025

Les branches de l'économie suisse orientées sur le marché dressent un portrait nuancé du 1er trimestre 2025: par rapport au même trimestre de l'année précédente, elles ont enregistré une hausse des chiffres d'affaires de 2,1%, mais une baisse de l'emploi de 0,1% (emploi total +0,6%). C'est ce qui ressort des résultats provisoires établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Dans le secteur secondaire (industrie et construction), les chiffres d'affaires ont progressé de 2,6% et l'emploi de 0,2%. Le secteur tertiaire (services) a vu ses chiffres d'affaires augmenter de 1,7%, mais l'emploi reculer de 0,2%.

Secteur secondaire

Le secteur secondaire a connu une évolution contrastée au 1er trimestre 2025: l'industrie a enregistré une hausse des chiffres d'affaires de 2,5%, mais une baisse de l'emploi de 0,4%. Dans la construction, tant les chiffres d'affaires (+5,0%) que l'emploi (+1,5%) ont augmenté.

Secteur tertiaire

L'évolution n'a pas été identique dans toutes les branches économiques du secteur tertiaire au 1er trimestre 2025: dans les services, les chiffres d'affaires ont progressé de 1,7% par rapport au même trimestre de l'année précédente, alors que l'emploi a légèrement reculé, de 0,2%. Celui-ci a en revanche progressé de 0,7% dans l'ensemble du secteur tertiaire. Dans le commerce de détail, les chiffres d'affaires ont augmenté de 1,7% pendant la période sous revue, tandis que l'emploi a baissé de 1,8%.

En point de mire: la croissance solide de la construction en Suisse

Le domaine de la construction en Suisse a connu une solide dynamique de croissance ces dix dernières années. De 2015 à 2024, l'emploi y a progressé de 6,6%, soit nettement plus que dans l'industrie, où il n'a augmenté que de 2,5%. Dans le même temps, les chiffres d'affaires se sont accrus de 11,3% dans la construction et encore bien davantage dans l'industrie, où ils ont progressé de 40,2%. L'évolution a été similaire dans les deux branches en 2024, dernière année pour laquelle nos données sont disponibles: la construction a enregistré une croissance de 3,5%, l'industrie de 4,0%. La construction représente une part importante de l'emploi (34%) dans le secteur secondaire, mais l'industrie en constitue la plus grande partie (66%). Quant aux chiffres d'affaires, ils sont imputables

pour 20% à la construction et pour 80% à l'industrie. Ces résultats montrent que la construction en Suisse se maintient durablement en bonne forme et représente une branche économique importante, à forte croissance.

Annexe méthodologique

Sources
Les résultats présentés dans ce communiqué proviennent des relevés ci-après:
La ***statistique de l'emploi (STATEM)*** comprend les sections B à S.
Elle repose sur un échantillon aléatoire d'environ 18 000 entreprises des secteurs secondaire et tertiaire. Les données sont collectées tous les trimestres; elles portent sur les emplois, les places vacantes, les difficultés de recrutement et les prévisions d'évolution de l'emploi.
La ***statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de l'industrie (INDPAU)*** comprend les sections B à E.
L'enquête se base sur un échantillon aléatoire d'environ 3000 entreprises. Le relevé des données se fait tous les trimestres et celui des chiffres d'affaires tous les mois. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG) fournissent les données relatives à l'approvisionnement en énergie (NOGA 35). L'organisation de stockage obligatoire de la branche des huiles minérales en Suisse (CARBURA) livre les données relatives au raffinage du pétrole (NOGA 19).
La ***statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires dans la construction (BAPAU)*** comprend la section F.
Cette enquête trimestrielle repose sur un échantillon aléatoire d'environ 3000 entreprises. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) réalise son propre relevé auprès de ses membres (environ 1300 entreprises). L'Office fédéral de la statistique (OFS) en utilise les données pour calculer les statistiques relatives à la construction de bâtiments (NOGA 41) et au génie civil (NOGA 42).
La ***statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail (DHU)*** comprend la division 47 (Commerce de détail) de la section F.
Elle se base sur un échantillon d'environ 3000 entreprises qui sont consultées chaque mois, les chiffres d'affaires mensuels des petites entreprises étant relevés tous les trimestres.
La ***statistique du chiffre d'affaires des services (DLU)*** comprend les sections G à N (sans la section K).
La statistique du chiffre d'affaires des services repose sur un échantillon aléatoire d'environ 7000 entreprises. Le relevé des données est effectué tous les mois; le chiffre d'affaires mensuel des petites entreprises est relevé tous les trimestres.

Branches économiques
Les branches économiques sont des activités qui génèrent un chiffre d'affaires sur le marché. La notion de branches économiques couvre les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services et s'inspire de la notion de production totale sur le marché (*total market production*) utilisée par Eurostat.

En font partie les branches suivantes:
Industrie:
- B Industries extractives
- C Secteur manufacturier
- D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

Construction:
- F Construction

Commerce:
- G Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
  - 45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
  - 46 Commerce de gros
  - 47 Commerce de détail

Services:
- H Transports et entreposage
- I Hébergement et restauration
- J Information et communication
- L Activités immobilières
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques (à l'exception des divisions 72 et 75 ainsi que du groupe 701)
- N Activités de services administratifs et de soutien

Ne sont pas prises en compte les branches suivantes:
- K Activités financières et d'assurance

- O Administration publique
- P Enseignement
- Q Santé et activités sociales
- R Arts, spectacles et activités récréatives
- S Autres activités de services
- ainsi que les divisions 72 Recherche-développement scientifique et 75 Activités vétérinaires et le groupe 70.1 Activités des sièges sociaux; conseil de gestion

Nomenclatures
La statistique est basée sur les normes internationales fixées dans la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) de 2008, qui classe les entreprises dans les différentes branches en fonction de leur activité économique.

Correction des effets calendaires
Les variations de chiffres d'affaires sont ajustées des effets calendaires.
La correction des effets calendaires est recalculée avec chaque valeur supplémentaire. Les chiffres publiés après correction des variations calendaires peuvent ainsi différer légèrement.

Autres informations
Tous les résultats sont disponibles sur le portail de la statistique:
Statistique de l'emploi (STATEM) | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
Secteur secondaire | Office fédéral de la statistique (admin.ch)
Secteur tertiaire | Office fédéral de la statistique (admin.ch).
STAT-TAB — Tableaux interactifs | Office fédéral de la statistique (admin.ch)

Renseignements

Info IID, OFS, section Enquêtes conjoncturelles, tél.: +41 58 467 23 70, e-mail: info.iid@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0622
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

La Banque nationale suisse (BNS) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont reçu les données de ce communiqué cinq jours ouvrables avant sa publication, la BNS pour exercer son mandat de politique monétaire et le SECO pour procéder à l'estimation trimestrielle du PIB. Les agences de presse ont reçu ce communiqué avec un embargo de 15 minutes.